

Le deuxième jour de la conférence, au cours d'une série d'interventions des ministres des Affaires étrangères, M. Herter, prenant de nouveau la parole, a exposé le point de vue de son Gouvernement dans les termes ci-après :

Nous nous préoccupons de cette situation d'abord parce que les États-Unis sont voisins des Caraïbes. Nous ne pouvons donc éviter d'être impliqués dans de nombreux effets des tensions internationales qui règnent dans la région.

Ces tensions intéressent aussi les États-Unis qui font partie de l'Organisation des États américains. Tout manquement dans les relations pacifiques et amicales entre les États américains a des répercussions dans la communauté tout entière. Compromettre l'efficacité et les principes du dispositif panaméricain, c'est menacer le régime de relations mis au point au sein de l'Organisation.

Enfin, les États-Unis s'intéressent à la question des Caraïbes du point de vue de la position des Amériques par rapport à l'ensemble du monde. Le dispositif interaméricain et l'Organisation des États d'Amérique comptent parmi les bastions de la liberté du monde actuel, qui est toujours exposé aux visées agressives et impérialistes du communisme international. L'effort suprême commun pour préserver nos libertés et les plus belles valeurs de notre civilisation doit s'appuyer entre autres choses sur un dispositif interaméricain puissant.

* * *

Dans toute la région des Caraïbes, nous constatons aujourd'hui le ferment de la demande populaire d'amélioration et de changement. Comme les populations de presque toutes les autres parties du monde, celles des Caraïbes cherchent à accroître leur bien-être matériel, à hausser leurs niveaux de vie culturelle et à acquérir une plus grande liberté individuelle. Cette évolution s'oriente vers deux grands objectifs : développer les économies nationales afin de hausser les niveaux de vie des masses ; donner plus de réalité à la démocratie représentative par le respect des droits de l'homme.

Et cela est très bien. Ces objectifs sont aussi ceux du Gouvernement et du peuple américains qui ne demandent pas mieux que de prêter à cet égard aux républiques américaines un concours amical approprié.

Cette évolution, qui a déjà parcouru beaucoup de chemin en certains domaines, a aussi suscité de graves problèmes aux gouvernements de la région. Au cours des mois derniers, pas moins de trois pays ont subi l'assaut d'expéditions armées venant de l'extérieur. D'autres ont exprimé leur inquiétude devant les menaces d'agression étrangères. Plusieurs gouvernements ont été victimes d'une campagne de propagande perfide ayant sa source en pays étrangers. Voilà l'origine des tensions intérieures et internationales qui se sont produites dans les Caraïbes. Ce ne sont pas les cas particuliers qui intéressent la présente réunion, mais les effets que la situation actuelle peut exercer sur les efforts des États américains pour préserver la paix et favoriser le bien-être de leurs populations sur les plans politique, économique et culturel.

Les pays de notre hémisphère ont appris peu à peu à fonder leurs relations sur le principe de la non-ingérence dans les affaires des autres.

Les États-Unis ont reconnu ce principe et sont devenus, avec le temps, de plus en plus convaincus de son importance pour les relations entre pays d'Amérique. Le principe de la non-ingérence est indispensable à la confiance entre les vingt et un gouvernements de l'Organisation, et cette confiance elle-même est essentielle au progrès des efforts créateurs que déploie la communauté dans la poursuite des grands desseins énoncés dans la charte de l'Organisation.

Toutefois, ce principe de la non-ingérence est soumis à une rude épreuve dans les Caraïbes. Les comités créés par le Conseil de l'OEA ont recueilli, conformément aux pouvoirs qui leur étaient conférés en vertu du traité de Rio-de-Janeiro, des renseignements établissant que plusieurs des mouvements révolutionnaires